

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Juin 2018

124x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ÉNERGIE SOLIDAIRE 13 »

Le Conseil Municipal est informé que lors de la séance du 31 mai 2018, il a été soumis au vote des élus une subvention relative à l'association : « ÉNERGIE SOLIDAIRE 13 »

Toutefois, une erreur de syntaxe s'est glissée dans le texte (appellation de l'association), il convient donc de soumettre la version modifiée au vote du Conseil Municipal afin que la subvention soit versée par la perception.

Il convient donc de lire : « ÉNERGIE SOLIDAIRE 13 »

Le reste du texte demeure inchangé ainsi que le montant de la subvention.

VU l'avis favorable de la commission Jeunesse Citoyenneté Handicap du mardi 19 juin 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « ÉNERGIE SOLIDAIRE 13 » :
1600 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Juin 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA